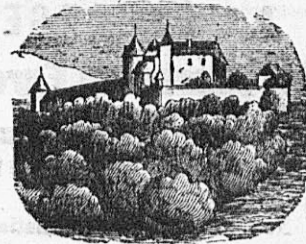




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9^h 2^o 9^h. BULLE, dép. 5^h 12^h 6^h.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage.)

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
Etranger . . 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

bière.
Société des Brasseries d'entrer en guerre. Les une manière beaucoup malt, dès mainte-
ts dans l'ensemble des traintes de suspen- ellentes, ces pro- ses pour parer à cette e leur gagne-pain. s provisions entre on de la vente de ients qu'une partie tre côté, les prix se- 1917. la vente de bière, à bref mesures regrettables, es suisses.

RIEN, à Bulle
acierge e la Banque. ent pour conditions.

table.
Bibes e, se recommande pour ges et blancs, g-
uteilles et ouverts. sition des clients.

POND, à Bulle
compteur.
vec poulies en porcelaine t.
matique.

INGÈRES
a Société Anonyme den ère, 11, rue Veronnez, ève, désire se mettre en rap s avec lingère à main, expéri ée, disposant d'une bonne d'œuvre locale, pour former lle ou environs, un atelier de rie fine, cousue à main. Tra assuré toute l'année.

prenti tapissier
demandé pour de suite chez M. BRODARD, Bulle.

A VENDRE
e d'emploi, 2 lits en fer, somniers et matelas, une chette en sapin et 2 ta- s, une de 85 sur 60 cm. et re de 105 sur 70 cm. adresser sous P. 1065 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Décadence et virilité.

Nous ne perdrons aucune occasion de célébrer, dans nos écrits et nos discours, les droits séculaires dont nous sommes sensés jouir et de la liberté que nous ont conquise nos pères au prix de leur sang.

Beaucoup sont encore de bonne foi lorsqu'ils prétendent que nous jouissons de la liberté la plus entière et la plus complète. Mais il en est certainement un plus grand nombre pour lesquels ces grands mots de liberté et de démocratie sont un pur bluff, un moyen de fermer la bouche aux récriminations.

Voyez ce qui se passe dans la plupart de nos administrations publiques et dites, affirmez, si vous l'osez, que nous sommes en pays démocratique, que nous sommes un peuple libre. Si vous examinez de près les choses qui sont offertes chaque jour à votre disertation et à votre critique, vous vous convaincrez sans peine que tout cela n'est que de la poudre aux yeux, que quelque chose cloche dans nos affaires intérieures, qu'il y a certainement des mesures à prendre, des économies à réaliser, des revendications à satisfaire, des réformes à introduire.

S'est-on demandé le pourquoi du vote des militaires en service lors de la dernière consultation populaire relative au droit de timbre à introduire en faveur de la Confédération ? Notre armée doit connaître la discipline et elle s'y plie de gaité de cœur, car elle sait qu'elle lui est nécessaire pour qu'elle lui procure la force et la cohésion. Mais alors pourquoi cette manifestation contre une loi, ou plutôt contre une révision constitutionnelle destinée à affermir les finances fédérales ?

On ne peut voir dans le vote négatif des militaires en service qu'une manifestation de profond mécontentement. Sont-ce des faits isolés et touchant chaque homme séparément qui ont provoqué cet acte de mécontentement ? Il serait imprudent, à tout le moins, de le prétendre. Ce n'est guère possible que, pour une punition ou l'autre, par exemple, ou pour une faction trop longue imposée à quelques soldats, tout les mécontents se soient concertés pour manifester leur mécontentement de la même manière.

Non, il y a autre chose. Et cette autre chose, c'est la méthode absolu-

ment antidémocratique qui préside à nos destinées et que l'on cherche, dans certains clans, à nous imposer. Le peuple sait que nous sommes en Suisse et non pas en Allemagne. Et jamais, à aucun prix, il ne consentira à accepter les méthodes chères aux hobereaux prussiens. Les esprits sont aigris déjà par les difficultés inhérentes à notre situation topographique. Il faut peu de chose pour que le vase déborde. Le peuple suisse sait parfaitement, en dépit de toutes les dénégations intéressées des Allemands et des pro germains, trop nombreux encore chez nous, que l'Allemagne est la cause première de la situation difficile dans laquelle nous nous débattons avec tant de peine. Aussi répudie-t-il d'emblée et parfois sans examen, tout ce qui lui vient de l'autre côté du Rhin. Si parfois il n'est pas trop rigoriste dans son aversion pour les produits matériels d'Allemagne, il n'en est pas de même des importations morales et des méthodes d'éducation militaire.

Or notre armée nationale qui, avec tant de cœur, s'est montrée prête à tous les sacrifices, entend être traitée comme une armée suisse et non comme des troupes de sujets. Ce sont des hommes libres qui forment nos unités militaires, des hommes conscients de leur force et de leur dignité et ils n'entendent pas que l'on puisse les traiter comme le font les Junkers prussiens.

Ces hommes ont vu que l'on est, conformément aux méthodes prussiennes, très sévère pour les simples soldats ; mais ils savent aussi que des gradés, les Egli, de Wattenwyl, Bircher n'ont pas toujours conformé leur conduite sur les nécessités du moment, qu'ils n'ont pas toujours rempli correctement leurs devoirs de Suisses et de chefs. Et l'armée en éprouve une amère désillusion ; son mécontentement s'en accroît d'autant plus que l'on montre plus de condescendance envers nos voisins du Nord et envers ceux qui cherchent à copier leurs travers.

NOUVELLES SUISSES

M. Graber paraît aux Chambres. — M. Graber est arrivé mardi matin à Berne et a pris sa place au Conseil national. Il était venu de la Chaux-de-Fonds en automobile. Il est peu en-

touré de ses collègues, sauf de M. Willemin, qui est venu le féliciter.

Mise sur pied. — Sont de nouveau mis sur pied, à teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 4 juin 1917, dans la 1^{re} division, les détachements des compagnies de parc I, II et III/2 par ordre de marche individuel des commandants de compagnier. Dans les troupes armées, les escadrons de dragons 34 (andw.h.), pour le 11 juin, à 10 heures du matin, à Moudon, et l'escadron de guides 39 (andwehr) pour le 11 juin également, à 10 h. du matin, à Moudon.

Un brave, victime de son courage. — Samedi matin, sur la place d'armes de Wallenstadt, avait lieu un exercice de tir combiné avec le lancement de grenades à main. Celles-ci étaient figurées par des pétards, que lançait le chef marqueur, Emile Scherrer. Il venait d'en allumer un, qu'il tenait à la main ; mais, au même moment s'avancait une escouade ; il se retint de le lancer, de crainte d'un accident ; mais le pétard éclata et lui emporta la main. Cet héroïque chef marqueur occupait son poste depuis vingt ans.

La carte de pain et le prix du blé. — La commission qui s'occupe actuellement de la question de l'introduction de la carte du pain et du relèvement du prix du pain n'a pas encore terminé ses travaux. Elle examine s'il y a lieu ou non d'augmenter les prix.

Entre le prix payé par la Confédération pour le blé, qui est de 80 fr. les cent kilos, et le prix auquel le blé est vendu aux meuniers pour en faire la farine, qui est de 56 fr. les cent kilos, il y a donc une différence de 24 francs par 100 kg. qui est supportée par la Confédération.

Or, la commission examine la question de savoir s'il n'y a pas lieu de relever le prix de vente du blé par la Confédération, afin de diminuer ou d'éliminer la perte que celle-ci supporte de ce chef et, par contre, d'accorder des concessions spéciales aux familles nécessiteuses.

Assassins arrêtés. — La Gazette de Soleure annonce que les auteurs de l'assassinat du garde-frontière suisse Zumsteg ont été arrêtés par les autorités allemandes. Ce sont un Alsacien de Wollenschwiller et un soldat allemand du service de la frontière. Ces

deux individus avaient acheté le jour même du crime des marchandises à Metzlerien et avaient cherché à franchir la frontière vers minuit. C'est le soldat qui aurait fait feu sur la garde.

Deuxième galerie du Simplon. — La perforation — qui ne s'exécute plus, comme on le sait, sur le versant nord — a progressé de 80 mètres durant le mois de mai. Vu le nombre restreint des ouvriers, le travail de nuit a cessé dès le 18 mai.

Actuellement, la galerie est percée sur une longueur de 16,108 mètres sur 19,825 ; elle est achevée sur 15,844 mètres.

Bâle. — Cafetiers et brasseurs. — Dans une assemblée qui comptait environ 250 participants, les cafetiers et restaurateurs de Bâle se sont engagés à ne pas acheter de bière aux nouveaux prix fixés par les brasseries et à débiter leurs provisions au prix actuel.

La Société des cafetiers est chargée d'entrer en pourparlers avec le département fédéral de l'économie publique au sujet des augmentations réitérées du prix de la bière.

St-Gall. — Enfant noyé. — A Rorschach, un garçonnet, âgé de sept ans, nommé Kobel, est tombé d'un mur dans le lac et s'est noyé. Le corps n'a pas été retrouvé.

Neuchâtel. — Enfant écrasé. — Dimanche matin, à 10 h., l'automobile de M. Raymond, de Tramelan-Dessous, qui se rendait à la Brévine, a tamponné et tué net, devant le collège de la Bonne-Fontaine, un enfant de 9 ans, Alfred Barufold, italien, qui voulait traverser la route au moment du passage de l'auto. Aucune faute ne peut être imputée aux occupants de l'automobile.

Les orages. — Un orage d'une violence inouïe, accompagné de grêle, s'est abattu mardi soir, à 6 heures, sur la région du Locle et de la Brévine, dévastant, surtout dans la première de ces localités, tous les jardins potagers, qui sont complètement ravagés. On a recueilli des grêlons du poids d'une livre. Il faudra recommencer à planter tous les jardins établis à grand-peine par la population ouvrière.

CANTON DE FRIBOURG

Le Grand Conseil. — Dans sa séance du 31 mai, le Grand Conseil accordait un crédit de 100,000 fr. en faveur de l'Office de ravitaillement qui, avant de répartir les denrées entre les communes, est obligé de les acheter de la Confédération.

Il confirmait dans leurs fonctions de suppléants au Tribunal cantonal MM. Spycher et Aloys Von der Weid. Ont obtenu des voix MM. Gross Emile et Daprez Emmanuel.

Sont renvoyées au Conseil d'Etat avec recommandation les pétitions des ouvriers de l'arsenal et du cartel des organisations ouvrières chrétiennes sociales en faveur d'une allocation pour le rachat de la vie.

Le Conseil d'Etat retient les vœux exprimés au cours de la discussion de l'interpellation de M. Paul Morard demandant que des démarches soient faites pour obtenir le licenciement des troupes de landwehr.

Sont mis au bénéfice de la naturalisation fribourgeoise quatre citoyens et une institutrice.

Séance du 1er juin. — M. le député Wolhauser donne lecture d'une interpellation demandant une interprétation plus large de la loi en ce qui concerne la rentrée des récoltes les dimanches et jours de fête.

M. de Montenach développe sa motion demandant la limitation du nombre des débits de boisson. Après discussion, cette motion est renvoyée au Conseil d'Etat.

Puis vient en discussion le gros morceau de la session: le rachat des usines hydro électriques de Montbovon.

Ont pris la parole, M. Barras, rapporteur, MM. Glisson Félix, Chuard conseiller d'Etat, Gross Emile, Joye, Romain Chatton, Reichlen, Blanc, Blanchard et Musy, conseiller d'Etat.

Toutes les actions de cette entreprise étant en mains de la Banque de l'Etat, il y a carte forcée et le rachat est voté.

Un décret est adopté prévoyant la création d'un bassin d'accumulation d'eau à Rossinière. Cette entreprise est dévisée à 1 million 50 mille francs. Elle permettra à l'entreprise de se passer toujours davantage de la réserve à vapeur qui est très onéreuse. L'opération est donc bonne.

Séance du 2 juin. — Le Grand Conseil adopte un projet de décret concernant les mesures à prendre pour assurer le ravitaillement du canton en bois de chauffage.

Puis il discute la pétition des com-

munes broyades qui ont demandé l'autorisation d'affermir leur territoire pour la chasse.

M. Louis Blanc a fait justement remarquer que plusieurs communes de la Gruyère se trouveraient dans l'impossibilité de louer leur territoire, celui-ci étant en majeure partie mis à ban par l'autorité fédérale.

La discussion roule sur deux objets; la question au fond (affermage de chasse) et pétition des communes. La première est renvoyée à la session de novembre; la seconde est écartée pour cause d'incompétence.

M. Emile Emery est confirmé dans ses fonctions de chef de la Trésorerie d'Etat; il est assermenté.

Puis la clôture de la session est prononcée et M. Liechti, président, souhaite aux députés un heureux retour dans leurs foyers.

Bétail pour les besoins de l'armée. — Par décision du 16 mai 1917, le Département fédéral de l'économie publique vient de créer un service fédéral de ravitaillement en bétail de boucherie pour les besoins de l'armée.

A teneur de l'art. 9 de cette décision, il est prévu que si le bétail de boucherie nécessaire ne peut être acquis de gré à gré, il le sera par voie d'expropriation.

Afin d'éviter cette mesure, qui ne pourrait être que préjudiciable à nos agriculteurs, comme aussi aux marchands, il leur est recommandé de faire tout leur possible pour fournir à l'armée le bétail dont elle a besoin. Notre canton doit actuellement livrer de 100 à 120 têtes de bétail par mois. Ajoutons que depuis le 1er juin, la redevance de 3% sur l'argent est supprimée.

Sucre pour confitures. — Le Département militaire fédéral met à la disposition des cantons 1 à 2 kg. de sucre par personne pour être employé à la conservation des fruits.

Les Préfectures ont été chargées de faire une enquête auprès des communes pour connaître les quantités de sucre qui seront employées à la conservation des fruits. Les communes recevront très prochainement des formulaires destinés à l'enquête. Les formulaires d'enquête devront être retournés aux Préfectures pour le 10 juin.

Les quantités de sucre destinées aux confitures seront réparties en deux périodes distinctes: en juin et en automne.

Le sucre sera livré aux communes, qui le mettront à la disposition du public par l'intermédiaire des commerçants de la localité. Il est donc inutile que les particuliers s'adressent à l'Office cantonal de ravitaillement.

Office cantonal de ravitaillement.

Trafic du bétail. — Les marchands et bouchers au bénéfice d'une autorisation cantonale ou fédérale pourront seuls, à partir du 15 juin prochain, exercer le commerce de bétail dans notre canton. Pour opérer les achats de ferme en ferme, les marchands étrangers au canton (à l'exception des bouchers) devront être porteurs non seulement de l'autorisation, mais encore de la patente cantonale.

Mise sur pied. — Sont de nouveau mises sur pied à teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 4 juin 1917, les troupes suivantes:

Etat-major du groupe d'obusiers de 15 cm. N° 1 et batteries d'obusiers de 15 cm. N° 1 et 2, le 29 juillet, à 9 h. du matin, à Fribourg. Colonnes de munitions d'obusiers de 15 cm. N° 1 et 2, le 20 août à 9 heures du matin, à Fribourg. Colonne de camions automobiles d'obusiers de 15 cm. N° 1, le

27 août à 9 heures du matin, à Fribourg.

Escadron de dragons 31 de landwehr, le 20 août, à 10 heures du matin, à Yverdon; escadron de dragons 37 de landwehr, le 20 août à 10 h. du matin, à Tavannes.

Comp. de canonniers de landsturm N° 10, le 20 août à 4 heures du soir, à Fribourg; comp. de canonniers du landsturm N° 11, le 20 août à 4 heures du soir, à Fribourg; comp. de canonniers de landsturm 2, le 20 août, à Bière.

La mise sur pied sera publiée par voie d'affiche.

GRUYÈRE

Représentations à Broc. — Nous apprenons que ce grand village industriel aura lui aussi l'occasion de contribuer à l'œuvre de l'assistance des soldats suisses nécessiteux.

M. Gontier, du théâtre royal du Parc, d'entente avec les autorités communales de Broc, ira donner dimanche prochain, 10 juin, une représentation dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Au programme figurent le *Merci à la Suisse*, que Bulle a eu l'avantage d'applaudir, ainsi que deux charmantes pièces, *La paix chez soi* et *l'Inconnue*.

Avec divers monologues que M. Gontier déclame superbement, voilà plus qu'il n'en faut pour attirer tout Broc.

La Fête Dieu. — La Fête Dieu a été célébrée cette année avec toute la pompe habituelle. Elle a été célébrée par un temps superbe que les averses de la veille n'auraient pas pu faire espérer.

Aux accents de la musique, la procession s'est déroulée entre deux haies compactes de curieux, avec sa longue cohorte de jeunes filles en blanc couronnées de fleurs, ces tout petits que tenaient par la main leur papa ou leur maman et qui ouvraient de grands yeux éblouis et charmés.

Après la procession, la foule s'est portée vers la Promenade pour écouter et applaudir le concert donné par le Corps de Musique et la Chorale. Ces deux sociétés, après avoir prêté leur concours pour rehausser l'éclat de la cérémonie religieuse, ont bien voulu charmer encore de leurs plus belles productions le grand public qui les a acclamées.

A la Fabrique Cailler. — Une erreur de chiffre a été commise dans la petite correspondance relative aux subsides alloués au personnel de cette maison. Le lecteur est prié de lire le troisième alinéa comme suit:

« Les ouvriers mobilisés touchent 85 francs par mois et les célibataires 60 francs. »

On vendrait

à La Tour, une maison bien exposée, belle vue, composée de 8 pièces, grange, écurie, avec jardin, verger. Eventuellement on y joindrait 2 poses de terrain 1^{re} qualité. S'adresser à Publicitas S.A., Bulle.

A VENDRE une bonne jument

ragote, garantie sous tous les rapports, pas de piquet. S'adresser sous P. 1113 B., à Publicitas S.A., Bulle.

Ch. DEMIERRE médecin-dentiste

a repris ses consultations.

A VENDRE

1 char de belle paille de froment. S'adresser Vve O. PITTET, ferme Bouley, Romont.

On demande un jeune garçon

pour la montagne. S'adresser sous P 1108 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On demande 2 jeunes filles

connaissant le service d'une bonne maison. Gage 30 francs par mois. S'adresser à l'Institut Jomini, à Payerne.

Séjour d'été.

Chalet meublé de 3 à 6 pièces est demandé. Ecrire sous chiffres J 23849 L, à Publicitas S. A., Lausanne.

Bonne cuisinière

est demandée pour la saison aux Bains des Colombettes.

La personne

qui a été vue mercredi prenant un petit char avec un sac de pommes de terre devant la Fleur de Lys, à Bulle, est priée de le ramener à la Fleur de Lys, ou sinon plainte sera déposée.

A vendre une belle vache

prête au veau; favorables conditions de paiement. S'adresser sous P 1072 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Achat et vente de SACS en tous genres. Société du sac et de matières brutes S A, BERNE

A louer

pour époque à convenir, 2 logements bien exposés au soleil, de 3 chambres et cuisine, avec balcons et buanderie. S'adresser à Henri Enderli, boulangerie, à Broc.

On donnerait à faner

de suite un domaine de 26 poses. On fournit un cheval, charr, faucheuse et faneuse. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

On demande

une personne d'un certain âge pour faire le ménage et s'occuper des enfants. S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle.

Sommelière

est demandée à la Brasserie du Midi, Bulle.

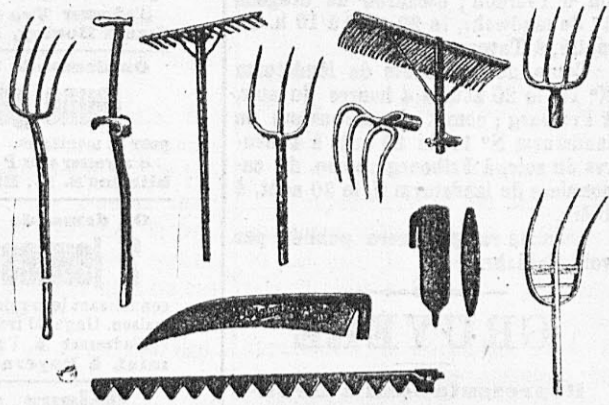
A louer

plusieurs appartements bien exposés au soleil, quartier de la Tréme. S'adresser à L. Andrey Sotzas, bureau d'affaires, Bulle.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 10 juin: Pharmacie STREBEL.

Grand choix d'outils pour fanage.
Pièces de rechange et huiles pour faucheuses.



TOFFEL & CASTELLA, BULLE
Prix modérés.

A PROPOS

DE LA

**„Pétition contre le gaspillage
des denrées alimentaires“.**

Cette pétition, qui circule en ce moment, et dont les auteurs restent anonymes, est motivée par des assertions fausses. En ce qui concerne l'industrie de la brasserie, nous pouvons répondre :

- a) que la réserve de riz de l'ensemble des brasseries suisses peut suffire à nourrir la population suisse au maximum pendant 1 1/2 jour : la plus grande partie du reste ne consiste qu'en brisures de riz ;
- b) qu'il n'existe aucune provision d'orge dans les brasseries suisses ;
- c) que le seigle n'a jamais servi à la fabrication de la bière, ni avant, ni pendant la guerre ;
- d) que le malt importé n'est autre chose que de l'orge transformée par le maltage et qui ne peut plus être utilisée comme aliment.

Société des Brasseries suisses.



C. Wolter-Merri, Fabrique La Chaux-de-Fonds.
Catalogues pour montres, régulateurs, réveils, chaînes, bijouterie, gratuits et franco.

MAGASIN DE CHAUSSURES
Vve Sottas-Thalmann, Bulle

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

Toujours grand choix de chaussures en tous genres, fines et ordinaires, pour Messieurs, Dames et Enfants et malgré la forte hausse, les chaussures sont toujours à des prix sans concurrence.

Spécialité de souliers forts pour la campagne.
Marchandises de 1^{er} choix. — Maison de confiance.
Se recommande.

On demande tout de suite de bons

bûcherons

en équipe ou séparément pour entreprendre des coupes de bois. Très bon salaire.

Ecrire à M. Redard, Intendant des Forêts et Domaines, Neuchâtel.



En vendant vos **CHEVAUX** pour l'abatage et ceux abattus d'urgence à la

La Boucherie chevaline Centrale

Louve, 7, Lausanne,

vous aurez satisfaction sous tous rapports. En cas d'accident, service prompt et correct. — Téléphone 15.36.

Cabinet dentaire
H. DOUSSE
Chirg.-dentiste.
BULLE

Travaux modernes.
Opérations sans douleurs.
Téléphone 42.

DOMESTIQUE

On demande à Bulle, comme aide dans un ménage, une

jeune fille

de toute confiance. On donnerait la préférence à une personne désireuse de perfectionner dans la cuisine. Inutile de se présenter sans de bons certificats.

S'adresser sous P 1017 B, à Publicitas S. A., Bulle.

BROC. — Dimanche 10 juin 1917

Grande salle de l'Hôtel de Ville, à 8 heures du soir

Représentation théâtrale

donnée par des Artistes français internés en Suisse. Une partie du bénéfice net sera versée au Fonds des Soldats suisses malades nécessiteux.
An Programme: L'Honneur, par M. le Dr Adolf. — La Paix chez soi, comédie en un acte. — Merci à la Suisse, etc.
Prix des places habituels. — Billets à l'avance à l'Hôtel de Ville de Broc.

FANEURS

achetez

- Faux Ballaigues
- Faux acier fondu
- Fourches américaines
- Fourches en bois
- Râteaux de Charmey
- Râteaux à traîner (32 dents)
- Cordes à foin
- Huile pour faucheuse
- Huile contre les taons
- Bidons, tasses émail et fer battu

chez **Emile Morard, Bulle.**

Grande vente de CRAVATES

régates en tous genres, à des prix exceptionnelles ment bon marché, défiant toute concurrence.

Profitez! - Occasion unique. - Profitez!

Vue MARGOT, Parfumerie, BULLE.

Le CRÉDIT GRUYÉRIEN, à Bulle
demande concierge

pour s'occuper du nettoyage des locaux de la Banque.

S'adresser aux bureaux de l'établissement pour conditions.



Boucherie chevaline, Veuve

achète chevaux pour la boucherie au plus haut prix du jour. En cas d'accident, se rend sur place pour l'abatage.

Tous les jeudis au Cerele catholique, à Bulle.

Téléphone Clarens 391.

A. CURCHOD.

A vendre

un fort et

beau cheval

de 2 ans, castré, s'attelant bien. S'adresser à Paul Maillard, à Mules.

Chevaux de trait.

On en demande à louer ou éventuellement à acheter. Adresser offres à MM. Perrin & Co., Gare Lausanne.

Apprenti tapissier

est demandé pour de suite chez **M. BRODARD, Bulle.**

A louer

pour y entrer de suite, plusieurs logements, un magasin avec boulangerie, bien situés et à des conditions avantageuses. S'adresser à la Banque de l'Etat de Fribourg, à Bulle.

En Gruyère

on cherche, pour séjour d'été, 4 chambres et pension, près forêt de sapin, alt. 800 m. au moins.

Répondre: A. M., « Rayon de Soleil », Cressy (Genève)

On demande un bon cylindreur

à la Scierie TORNARE, Rive

On cherche à placer

comme aide dans commerce ou magasin un garçon de 15 ans, libéré des écoles. S'adresser sous P 1086 B, à Publicitas S. A., Bulle.

A vendre

un cabriolet à capote et un petit camion.

A la même adresse on demande un ouvrier maréchal pour de suite. S'adresser à M. François Saudan, maréchal, Bulle.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4
" . . . 6 mois " 2
Etranger . . 1 an " 9
" . . . 6 mois " 5
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 centimes
On s'abonne dans les bureaux de poste.

APPEL

du Comité fribourgeois Rouge aux sociétés d'association dans toutes les communes à tous les citoyens.

Lorsque la guerre il y a trois ans, le Comité central de la Croix-Rouge suisse toutes les sections cantonales et les Confédérés pour le mettre à même de faire un service humanitaire qui lui était demandé.

Sous la pression de la guerre, le peuple suisse dans l'angoisse qui était son lot, a fait appel à la générosité. Le Comité central de la Croix-Rouge suisse pour sa part, a mis à disposition 17.699 fr. 10, à laque plus de 50 caisses de matériel. L'ensemble de la somme dépensée jusqu'au 1^{er} mars 1917 s'élevait à 1.977.723 fr., un stock très considérable de matériel de nature qui représente une grande valeur.

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a fait trois propositions.

La 1^{re} part a été employée à des allocations pour les hospitalisés, les malades et blessés de la guerre. Le Comité central de la Croix-Rouge a jugé d'être le plus immédiat et le plus efficace. Délivré du souci de la guerre, grâce à la neutralité, le Comité central de la Croix-Rouge a jugé d'être le plus efficace. Délivré du souci de la guerre, grâce à la neutralité, le Comité central de la Croix-Rouge a jugé d'être le plus efficace.

Il a été distribué les effets suivants :
Chemises, 121.500
158.819 ; caleçons, 8
ceintures, 32.763 ; m
essuie-mains, 27.937
ne, 44 469 ; chausson
Les effets délivrés
dépense totale de p
mille francs.

Avec la 3^{me} part d'argent avaient été allouées,